

# *Rapport financier 2015*

## *ESN France*



## A. ELEMENTS SIGNIFICATIFS ET D'ANALYSE SUR LE BUDGET 2015

Le total des produits d'exploitation pour l'année 2015 s'élèvent à 369 028 euros. Le total des charges d'exploitations s'élève à 101 091 euros (+27.39% par rapport à 2014). Le résultat d'exploitation, qui résulte de la différence entre les produits et les charges d'exploitation est donc de 267 936 euros. Si l'on y rajoute les produits financiers, qui sont de 29 euros, le résultat courant pour l'année 2015 s'élève à 267 965 euros.

Cette différence s'explique par le report de la subvention Erasmus+ MappED pour l'année 2017 et notamment la ventilation de la majeure partie de cette subvention aux partenaires du projet. Aussi, afin de connaître le résultat final d'ESN France pour 2015, il faut rajouter à cela le report des ressources non utilisées du budget de 2014, qui s'élèvent à 10 000 euros, et y soustraire les engagements à réaliser sur l'année 2016. Celles-ci s'élèvent à 27 7920, et correspondent à diverses subventions ventilées sur le budget 2016, telles que la subvention Erasmus+ du projet MappED (26 6520 euros), FRDVA Ile-de-France, Mairie de Paris ou encore MENESR (1600 euros) sur l'organisation de l'Insight Week-end.

**Nous observons un résultat excédentaire final de 45 euros qui se dégage de l'année 2015 que nous proposons d'affecter au report à nouveau.**

Enfin, la contribution volontaire en nature du bénévolat s'élève à 151 850 euros pour l'année et les prestations en nature ont été comptabilisées à hauteur de 20 328 euros. Il s'agit du temps de travail des membres du Conseil d'administration et des comités sur toute l'année 2015. Les prestations en nature s'élevant à 20 328 euros correspondent à la mise en disposition de salles et d'amphithéâtre pour l'année 2015 ainsi que les locaux d'Animafac pour l'équipe permanente et certaines réunions.

ESN France fait le choix d'investir de façon plus importante dans les projets en 2015 afin de permettre un développement plus important sur le moyen-long terme. Ce travail nécessite notamment d'obtenir la confiance des différents financeurs, qui seront plus nombreux lors de l'année 2016.

De plus, nous remarquons une augmentation du budget en 2015 par rapport au budget de 2014. Cette évolution répond à la stratégie de développement décidée par le Conseil d'administration sous l'impulsion des bureaux se succédant ces dernières années. Cette croissance est intéressante mais doit se consolider ces prochaines années :

ESN France reçoit la majorité de ces fonds à travers des fonds publics. Afin de consolider ces fonds, nous avons fait le choix de diversifier au maximum les sources de financements publics. Aussi ESN est passée de 3 conventions signées en 2014 à 7 conventions signées en 2015 et ce à différents niveaux : régional, national et européen. Il est notamment intéressant de constater un renouvellement des financements du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la DJEPVA et du FDVA cette année. Cet effort doit être accentué en 2016 et les sources de financements doivent continuer à augmenter afin de consolider le budget développé ces dernières années.

Face au repli des institutions publiques, ESN France doit persévérer et développer les financements venant du privé. L'année 2015 nous révèle que ces financements restent fragiles et un travail important doit être fait cette année avec toutes les associations locales et la tête de réseau pour développer une stratégie pérenne permettant de signer des partenariats sur le long terme.

Nous avons un potentiel important concernant les fonds propres d'ESN France. Notre structure regorge de compétences et d'expertises qui peuvent être mise à disposition des tiers sous forme de prestation de services.

Aussi, les contributions volontaires en nature bénévolat et les prestations en nature ont très largement augmenté pour l'année 2015 car elles ont été évaluées selon le temps réel d'engagement des bénévoles. Les projets augmentant, le temps de travail consacré par les bénévoles pour les projets augmentent de la même façon. ESN France s'est attaché cette année à comptabiliser de façon réaliste ce temps dédié au projet ESN France des administrateurs, membre de bureau et des bénévoles travaillant dans les comités et sur les projets. Les prestations en nature sont elles aussi en augmentation car nous avons valorisé les locaux mise à disposition gracieusement par Animafac pour ESN France.

En conclusion, afin de consolider l'évolution et le développement d'ESN France, nous devons nous attacher à construire une stratégie sur le long terme alliant les financements publics, les financements privés et les fonds propres. Le développement de ces trois sources de financements permettra de continuer le développement que connaît ESN France ces deux dernières années.

## **B. LES PRODUITS D'EXPLOITATION (369 028 EUROS)**

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des subventions d'exploitations venant de différents partenaires publics, locaux, nationaux et européen et privés (20 588 euros), mais aussi les cotisations (3 155 euros), la vente de marchandises (8 273 euros) et les produits divers (192 euros).

### **1. LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

#### **a. Subventions publiques**

Les subventions provenant de nos partenaires publics représentent la majeure partie des produits d'exploitation, et servent à financer le fonctionnement de l'association, une majeure partie des salaires, la mise en place des différents projets (Plateformes nationales), projets d'accueil et de promotion de la mobilité internationale.

Concernant les partenaires nationaux, la principale subvention provient du ministère de l'Education Nationale, de l'Education Supérieure et de la Recherche (40 000 euros), mais sont également à noter que le ministère de la Jeunesse nous finance à travers une subvention DJEPVA (7 000 euros) pour l'animation et la structuration du réseau ainsi que les projets de promotion de la mobilité internationale et l'accueil des étudiants internationaux et le FDVA (6 300 euros) pour les formations

Concernant les collectivités territoriales, ESN France a obtenu pour la première fois des financements de la Mairie de Paris et la Région Ile-de-France pour le projet d'animation de réseau francilien. De plus, la région Ile-de-France soutient ESN France sur l'aide à l'emploi via l'obtention d'un emploi tremplin sur 3 ans à partir de janvier 2016.

Concernant les financements européens, véritable dynamique enclenchée en 2015, ESN France se structure afin de répondre à différents appels à projets et notamment au niveau européen. Nous avons obtenu le premier en août 2015 via le projet MappED. Ce financement explique notamment l'augmentation du budget. La quasi totalité sera reportée sur les deux prochaines années et redistribués aux partenaires du consortium (*cf annexe*).

### **b. Fonds privées (20 588 euros)**

Les partenariats privés ont permis de financer en 2015 les déplacements des délégués nationaux aux différents événements internationaux, et ainsi d'accroître la représentation d'ESN France au sein du réseau. Parmi ces partenaires nous pouvons citer BNP, SFR, Uniplaces, Packlink ou encore Silent Party. Education First et Uniplaces ont également participé au financement de la campagne de promotion de la mobilité avec insertion publicitaire financée dans le Passeport de la mobilité.

## **2. LES COTISATIONS**

En 2015, la cotisation des associations membres du réseau ESN France s'élevait comme précédemment à 110 euros. 60 euros étaient redistribués directement à ESN International, les 50 euros restants servant de source propre de financement. En 2015, 28 associations membres ont ainsi payé la cotisation, et 3 nouvelles associations se sont acquittées de la cotisation demi-tarif (réservées aux associations ayant nouvellement rejoint le réseau).

A noter la difficulté que nous avons eu à récupérer les nombreuses cotisations non payées sur l'année 2014. Nous avons ainsi dû signaler la perte de 1 620 euros du fait de ces cotisations non parvenues.

## **3. VENTE DE PRODUITS**

Sont ici visées la vente des cartes ESN, commandées auprès d'ESN International et redistribuées immédiatement auprès des associations locales, ainsi que des vêtements produits par ESN France pour les bénévoles du réseau. A noter qu'aucun bénéfice n'est retiré de la vente de ces produits par ESN France.

## **C. LES CHARGES D'EXPLOITATION (101 081 EUROS)**

Le premier poste de dépenses en 2015 correspond aux frais salariaux, avec 1 employé 1 ETP et 1 emploi mutualisé la chargée administrative en quart temps employée en Octobre 2015 (0.23 ETP). Les salaires et avantages salariaux s'élèvent à 27 257 euros. Les cotisations patronales et frais de visites médicales sont de 10 849 euros. Enfin nous avons recruté 2 volontaires en services civiques d'une durée de 9 mois chacun, soit 1 840 euros.

Viennent ensuite les dépenses liées aux différents projets portés par ESN France. Les déplacements à eux seuls représentent 21 449 euros, les frais de mission (nourriture et hébergements) s'élèvent à 12 494 euros. Les événements de réseau sont très nombreux (Plateformes nationales, déplacements internationaux, réunions de travail, déplacements de représentations...) et les frais liés au transport et à la participation de ceux-ci élevés. Mais ils permettent de renforcer l'animation du réseau et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

Enfin de nombreuses dépenses supplémentaires diverses viennent s'ajouter ici : frais de communication, frais de fonctionnement général, achat de matériel, prestations de service, cotisations diverses...

# Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel pour l'année 2016 s'élève à 460 591 euros.

Charges		Produits	
<b>ADR</b>	<b>36 915</b>	<b>Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service</b>	<b>9 600</b>
NP Lyon	6 860	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>169 221</b>
AG Dijon	6 610	MESR	40 000
NP 3	7570	DJEPVA	7 000
Insight weekend	2900	FEJ	0
Pallotour	2500	FDVA	6 300
Plateformes locales	500	DGESCO	0
Séminaire PM	3625	Commission Européenne	0
ADR IdF	2000	Région IDF (FRDVA)	0
Formation Animateurs	4350	Ville de Paris	2 170
		ERASMUS+ échange de jeunes	13 250
<b>Bureau - CA</b>	<b>13 490</b>	Erasmus+ Education Formation	15 000
Bureau - CA	3 690		
Déplacements nationaux	2 000	Erasmus+ part strat BuddySystem	23 076
Déplacements internationaux	7 800	Campus France	10 000
		CNOUS	10 000
		Fondation privés	4 970
		Partenariat privé	20 855
<b>Projets</b>	<b>303 840</b>	FONJEP	0
		ASP – Emplois aidés (Emploi tremplin)	15 000
<i>PMI</i>	<i>30 450</i>	Refacturations	1 600
Kit campagne	19 200	ESAA	0
échange de jeunes	11 250	<b>autres produits de gestion courante</b>	<b>3 850</b>
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	3 850

Accueil	273 390	76 - Produits financiers	0
BuddySystem	18 550	<b>Reprise sur amortissements et provisions</b>	<b>277 920</b>
MappED	245 240	Report de sub FRDVA+Mairie de Paris	9 800
ESN card	9 600	Report de Sub MESR Insight weekend	1 600
		Report de Sub Erasmus + MappED	266 520
<b>Frais Généraux</b>	<b>17 620</b>		
<b>RH</b>	<b>88 726</b>		
Total Salaire Brut	64 016		
Cotisations	22 670		
Service Civique	2 040		
<b>Total</b>	<b>460 591</b>	<b>Total</b>	<b>460 591</b>

## A. FONCTIONNEMENT GENERAL ET RESSOURCES HUMAINES

Le poste de dépenses pour les ressources humaines représente pour l'année 2016 88 726 euros. Cela s'explique par l'augmentation de masse salariale, qui est passée de 1 salarié en 2015 à 3.25 en 2016, avec le recrutement de deux salariés en janvier 2016 et octobre 2016, ainsi que 3 volontaires en service civique pour des missions de 9 mois.

Le fonctionnement général s'élève à 17 620 euros et comprend diverses dépenses : achat de petit matériel (ordinateurs, téléphones), frais postaux et téléphoniques, frais généraux de communication ainsi que diverses prestations externes.

## B. ANIMATION DU RESEAU

Les dépenses pour l'animation du réseau, qui s'élèvent à 36 915 euros, regroupent l'organisation de 3 Plateformes nationales par an, d'un Insight Week-end, du Pallotour, de différents événements de formation ainsi que des activités d'animation des associations franciliennes. Pour les Plateformes nationales, le calcul s'établit sur la base d'une prise en charge moyenne de 130 euros par section (entre 33 et 36 suivant l'évolution du réseau) et par plateforme ainsi que la prise en charge des dépenses pour les membres travaillant pour ESN France (34 personnes) à hauteur de 130 euros en moyenne.

## C. DEPLACEMENT DU BUREAU ET REUNION DE CA ESN FRANCE

Dans le cadre de ses missions de représentations et des différentes réunions de travail, de nombreux déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du territoire, pour un total de 5 690 euros. Des frais à hauteur

de 7 800 euros sont également prévus pour les divers événements internationaux auxquels participent les membres du bureau d'ESN France.

## D. PROMOTION DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Pour la seconde année, ESN France développe une campagne importante de promotion de la mobilité internationale, nécessitant l'impression d'un nombre important de supports de communication (guides et affiches), ainsi que l'organisation d'un événement d'échange de jeunes afin de tester les outils de la campagne. La campagne est évaluée à 30 450 euros.

## E. ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX

Le projet MappED, qui a pour but de promouvoir la mobilité pour les personnes en situation de handicap, concentre la majorité des dépenses à travers le financement Erasmus+ (245 240 euros), comme expliqué précédemment, une majorité de cette subvention est distribuée aux partenaires du projet pour le mettre en œuvre en Europe.

Le projet BuddySystem est un projet phare qu'ESN France souhaiterait développer. Le projet prévoit l'impression de supports de communication ainsi que l'organisation de formations pour l'utilisation d'outils. De plus, des dépenses prévisionnelles de ce projet ont été projetées dans le cas où ESN France obtiendrait le financement partenariat Stratégique BuddySystem (réponse courant juillet 2016)

## F. LES PRODUITS

Les recettes évaluées d'ESN France s'élèvent à 460 591 euros. Une partie importante relève des subventions publiques, en particulier du ministère de l'Education Supérieure et de la Recherche, des collectivités locales franciliennes, du Cnous ou de Campus France. Près de 51 326 euros sont liés aux différents projets européens financés dans le cadre de subventions Erasmus+. Les financements privés sont également importants, puisqu'ils sont évalués à 25 860 euros, financements tirés de fondations et des prestations de services compris.

Les financements propres, qui se traduisent par les cotisations ainsi que les ventes de produits, s'élèvent à 13 450 euros. Enfin le budget prévisionnel de 2016 bénéficie d'un report de produits de l'année 2015 de 277 920 euros.

***IxESN France***  
***Erasmus Student Network France***

23, rue Dagorno  
75 012 Paris

***Tél.*** : 09 73 87 17 86

***E-mail*** : [contact@ixesn.fr](mailto:contact@ixesn.fr)

***Facebook*** : Erasmus Student Network France

***Twitter*** : @ixesn